

L'accompagnement des personnes atteintes d'un Trouble Envahissant du Développement (TED) : comprendre pour agir au quotidien

PROGRAMME :

Qu'est-ce qu'un TED ? Quelles sont les manifestations au quotidien ? La prise en charge éducative et les outils au quotidien.

PUBLIC : tout public

OBJECTIFS :

- Connaître et comprendre le fonctionnement des personnes porteuses d'un TED
- Mettre en place des outils adaptés au fonctionnement des personnes porteuses d'un TED
- Elaborer des projets individualisés
- Vidéos

ORGANISATION :

La formation sur l'accompagnement de personnes atteintes d'un TED se déroule sur 2 fois 1 journée de 6 heures chacune, soit un total de 12h.

A travers des cas et des expériences cliniques, des études de cas en lien avec la théorie seront présentées.

La formation fera l'objet d'une présentation sous la forme d'un diaporama sur écran dont l'intégralité sera remise au stagiaire sous forme photocopiée.

Journée 1 : définitions générales, tableaux cliniques, prise en charge éducative

Journée 2 : comprendre pour agir, le travail d'éducation des personnes avec un TED, études de cas

Stage animé par : Aurélie BRONNEC PELTIER, orthophoniste à Meythet (74)

Dates : samedis 26 novembre et 10 décembre 2016 (2 jours)

Horaires : 9h15 – 12h15 / 14h – 17h (12h)

Lieu : salle Le Météore 27 route de Frangy 74960 Meythet

Droits d'inscription : 20 participants maximum

Parents, famille : 100 euros

Professionnels : 150 euros

Professionnels salariés (prise en charge établissement): 250 euros

Frais de repas non inclus. Possibilité de se restaurer à proximité du lieu de formation.

Renseignements pédagogiques et administratifs :

Aurélie Bronnec Peltier : 04-50-22-07-65 liliepeltier@hotmail.com

Bon à découper et à renvoyer à Aurélie BRONNEC PELTIER

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :---.....-..... Mobile :---.....-.....

Email :@.....

Profession :

Je m'inscris à la formation **L'accompagnement des personnes TED : comprendre pour agir au quotidien.**

J'envoie ce bulletin d'inscription et un chèque d'acompte de 15 euros à l'ordre d'Aurélie BRONNEC

Aurélie BRONNEC, 13 rue de la Lathardaz 74960 Meythet

Le chèque d'acompte sera encaissé 10 jours après signature du contrat de formation, le solde sera demandé en chèque le 26 novembre.